



*Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche
Développement Local mené par les Acteurs Locaux*

Le volet territorial du FEAMP en Bretagne

Positionner les activités de pêche et de l'aquaculture au cœur du projet de développement des territoires maritimes

EXTRAIT DIAGNOSTIC

**Candidature du
Pays de Cornouaille**

Date limite de dépôt des dossiers : 13 mai 2016

1. Diagnostic

Le diagnostic a pour objectif de permettre aux acteurs du territoire de construire une vision partagée des enjeux des filières de la pêche et de l'aquaculture au regard des problématiques maritimes du pays.

Ce diagnostic s'appuiera sur les données existantes. Ces données pourront être complétées par des entretiens conduits auprès des acteurs. L'ensemble des données collectées sera à replacer dans un contexte local, régional et national. Le diagnostic précisera également les outils de gestion et d'aménagements existants sur le territoire et concernés par la démarche.

La délimitation de la zone éligible

► **En cas de dépassement du seuil de population fixé à 150 000 habitants, éléments justificatifs de la demande de dérogation :**

Le Pays de Cornouaille, ce sont 94 communes organisées en 10 intercommunalités, pour une population totale de 349 000 habitants¹. En mer, ce territoire s'étend jusqu'à la limite de la mer territoriale, de la baie de Douarnenez à la Laïta. Cette mer de Cornouaille compte 2 grands secteurs d'aires marines protégées : le Parc Naturel Marin d'Iroise et les zones Natura 2000 en Mer du sud Finistère.

Avec ses 330 km de côte, la Cornouaille est le port d'attache d'une filière pêche et aquaculture majeure. Cornouaille port de pêche compte pour 20 % des débarquements de pêche fraîche au plan national.

Le territoire se positionne pour porter le volet territorial du FEAMP, et demande une dérogation pour dépassement du seuil de 150 000 habitants. Cette demande est justifiée par un certain nombre de points, que ce soit sur la pertinence de la structure porteuse, comme sur la pertinence du territoire vis-à-vis des activités de pêche et d'aquaculture :

Le pays de Cornouaille est un territoire de projet depuis les années 2000 avec l'élaboration de la première charte de pays, et l'implication du Conseil de Développement, représentant la société civile. Quimper Cornouaille Développement est désormais la structure porteuse du pays, et met en réseau les 10 EPCI qui la composent. Elle permet la mise en œuvre de différentes politiques publiques au niveau local : priorisation pour le déploiement du très haut débit, gestion des fonds territorialisés, structure facilitatrice pour la destination touristique Quimper Cornouaille

...

Pour la période 2014-2020 la Cornouaille contractualise, comme les années précédentes, avec la Région. Mais pour la première fois, les volets territoriaux du FEADER et du FEDER complètent les fonds régionaux alloués à la Cornouaille. Le contrat de Partenariat Europe Région Bretagne Pays de Cornouaille donne un cadre d'objectifs communs aux différents fonds, basé sur l'étude prospective « Cornouaille 2030 ». Cette démarche s'est faite en concertation entre les élus et les représentants de la société civile. La gestion et l'animation du volet territorial du FEAMP au sein du contrat de partenariat rentre pleinement dans ce fonctionnement interfonds mise en œuvre en Cornouaille, et dans les autres pays Bretons.

L'importance des activités halieutiques est une réalité socioéconomique en Cornouaille. Dans plusieurs EPCI comme le Pays Bigouden Sud, Concarneau Cornouaille Agglomération, et Douarnenez Communauté, l'emploi maritime représente environ 20 % de l'emploi salarié total. Cette notion de « territoire dépendant de la pêche et de l'aquaculture » est une vraie réalité en Cornouaille. Ce ratio s'élève à 8% à l'échelle de l'ensemble du territoire.

L'étude stratégique portée par le Conseil Départemental depuis 2013, en vue des nouvelles concessions portuaires, identifie la Cornouaille comme une entité à part entière au sein des ports finistériens, du fait notamment de fortes synergies inter ports.

Le Pays de Cornouaille a bénéficié du soutien de l'Axe 4 du FEP de 2010 à 2014. Le périmètre a été jugé très cohérent pour la mise en place de la démarche par le comité de programmation. Cette mise en réseau des acteurs (pêche, aquaculture, collectivités, associations ...) a représenté un véritable apport au territoire.

¹ INSEE, recensement 2016 pour population 2013 – cf. annexe 2 pour détail par commune

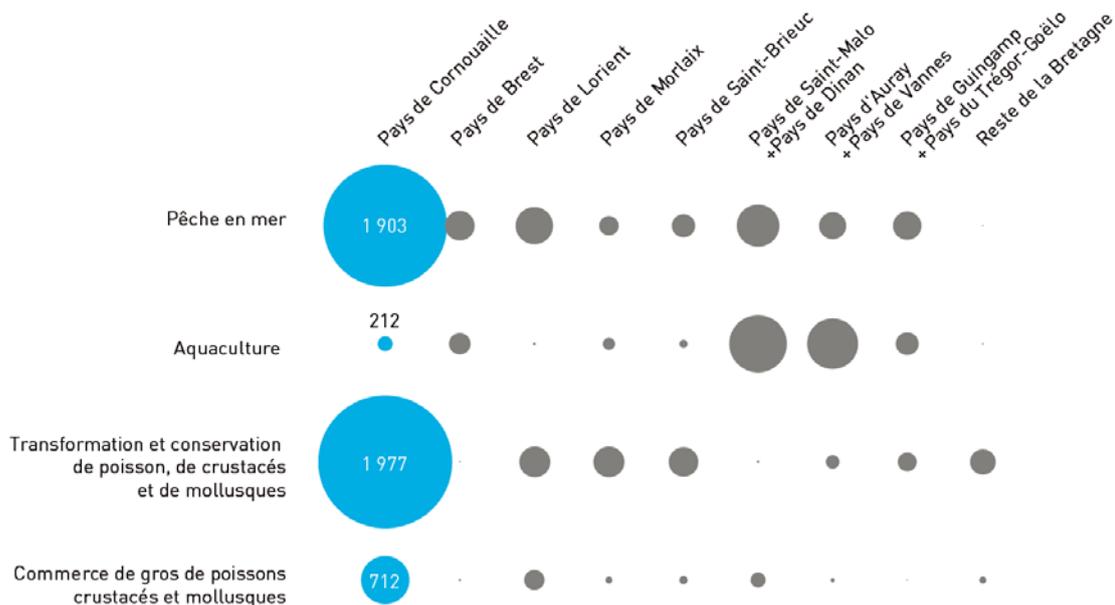
Synthèse des caractéristiques socio-économiques des filières de la pêche et de l'aquaculture

La Cornouaille accueille une grande diversité d'activités dans les filières de la pêche et de l'aquaculture. Avec, au-delà des diverses activités de production primaire, un tissu dense d'activités de valorisation des produits de la mer et de construction réparation et maintenance navale, même si certaines de ces entreprises travaillent pour d'autres usages que la pêche. Ces activités pèsent ainsi environ 5 000 emplois salariés directs soit environ 10 % de l'emploi en Cornouaille². A cela viennent s'ajouter les emplois indirects (sous-traitants ...), et les effets induits sur l'attractivité et l'image du territoire (notamment pour le tourisme).

Pour dresser la synthèse des caractéristiques socioéconomiques des filières pêche, aquaculture et aval, les sous-catégories suivantes seront présentées dans ce diagnostic :

- Pêche
 - Pêche en mer
 - Activités de débarquement des produits de la mer
 - Pêche à pied
 - Récolte d'algues de rives
- Cultures marines
 - Conchyliculture
 - Algoculture
- Transformation des produits de la mer : mareyage, conserverie, plats préparés, biotechnologies marines ...
- Pisciculture marine et continentale
- Formation, enseignement, recherche

Le graphe qui suit présente l'importance de l'emploi halieutique pour la Cornouaille³, en comparaison avec les différents pays bretons ayant une façade littoral. On perçoit bien l'importance du poids relatif de ces activités pour le territoire.



Emploi halieutique dans les différents pays bretons

Sources : QCD 2016 avec données URSAFF - MSA et DIRM NAMO 2015

² Source : Carnet de bord – l'actualité économique de Cornouaille – janvier 2015 – CCI Quimper Cornouaille

³ Apparaissent ici les emplois directs des filières pêche aquaculture et aval, cœur du programme DLAL FEAMP. Les activités de construction réparation navale, bien que très impactée par la pêche, en particulier en Cornouaille, ne sont pas ici comptabilisées.

Gouvernance des filières de la pêche et de l'aquaculture en Cornouaille

En préalable, voici une rapide présentation des structures de représentation des professionnels :

- **Pêche :**
 - Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins du Finistère (basé à Ergué-Gabéric),
 - Pêcheurs de Bretagne (Organisation de producteurs de Saint-Malo au Croisic, des bureaux en Cornouaille)
 - Orthongel (OP des navires thoniers basée à Concarneau)
 - Quelques syndicats ou associations regroupent certains métiers ciblés :
 - Association des Bolincheurs de Bretagne, basée à Penmarc'h
 - Association des Ligneurs de la Pointe de Bretagne, basée à Combrit
 - Syndicat des récoltants d'algues de rive. Structure régionale basée à Quimper. La moitié des récoltants bretons y adhèrent.

Les principaux organes de représentation de la pêche ont connu deux évolutions majeures pour la structuration de la profession localement :

- passage à une seule Organisation de Producteurs (fusion des OP OPOB et PMA officialisée fin 2014),
- fusion des comités locaux des pêches en un comité départemental en 2012.

NB : avec la fin des comités locaux des pêches, il n'y a plus d'instance officielle qui réunisse la pêche et le mareyage.

- **Conchyliculture :**
 - Comité Régional Conchylicole de Bretagne Sud (siège à Auray, structure dédiée aux professionnels de Bretagne Sud).
- **Produits de la mer :**
 - Groupement Professionnel des Mareyeurs Expéditeurs de Concarneau
 - Association Bretonne des Acheteurs des Produits de la Pêche (siège à Quimper, association régionale)
 - Les conserveries sont réunies au sein d'une fédération nationale des industries d'aliments conservés
- **Construction réparation navale :**
 - L'interprofession du port de Concarneau
- **Groupements réunissant plusieurs maillons de la filière :**
 - Loctudy Pôle Pêche : réunit les mareyeurs et les pêcheurs du port de Loctudy
 - Syndicat des conchyliculteurs et pêcheurs de la baie de la Forêt
 - Chambre Syndicale des Algues et des Végétaux Marins (structure régionale, siège à Brest) : réunit la filière production (pêcheurs et récoltants d'algues) et transformation.

En termes de synergies à l'échelle de la Cornouaille, ces acteurs ont pu participer aux dynamiques portées par Pesca avec l'Axe 4 du FEP, et au sein des structures du SIOCA et Quimper Cornouaille Développement, qui ont porté des démarches de GIZC depuis 2012 et réuni différents acteurs des filières pêche et aquaculture, avec les élus, et d'autres acteurs du maritime. La Communauté de Communes du Pays Bigouden sud à son échelle, a également mis en place un groupe de travail « pêche », réunissant élus et professionnels.

Le Conseil de développement du pays de Cornouaille compte depuis 2015 une commission maritime qui réunit des acteurs issus de la pêche, de l'aquaculture, la navale, le mareyage ou l'accompagnement à l'innovation.

Enjeux :

Mobilisation et mise en réseau des acteurs économiques, politiques et territoriaux

PECHE EN MER

Une flotte diversifiée, en moyenne plus grande qu'à l'échelle bretonne, caractérisée par l'importance des navires hauturiers

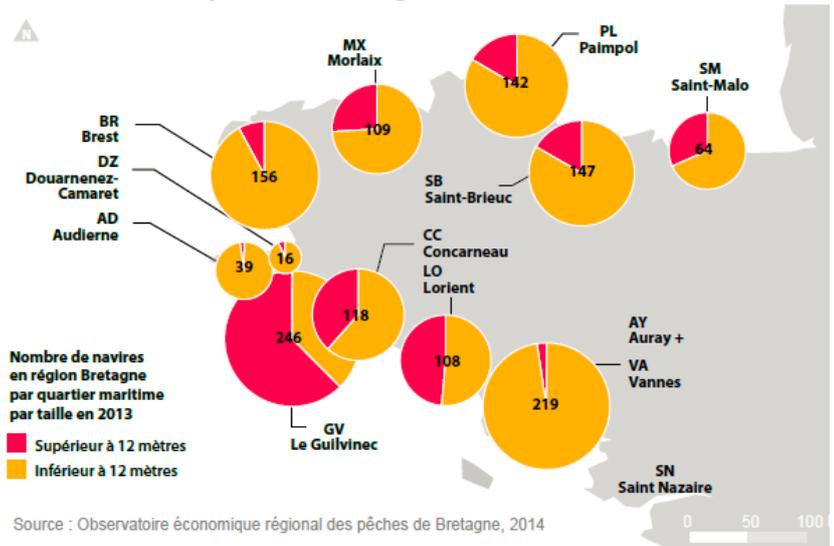
La Cornouaille compte 372 navires à pêche en 2014, sur 4 500 au niveau national.

Par rapport à la flotte bretonne, cela représente 60 % des plus de 12m, 25% des moins de 12m.

La taille moyenne des navires en Cornouaille est supérieure à la moyenne régionale. Cela s'explique entre autres par la présence d'une importante flotte de navires hauturiers sur les ports du pays bigouden, comme à Lorient. (cf. carte ci-contre). Pour autant certains ports accueillent presque exclusivement des petites unités de moins de 12m, comme Audierne.

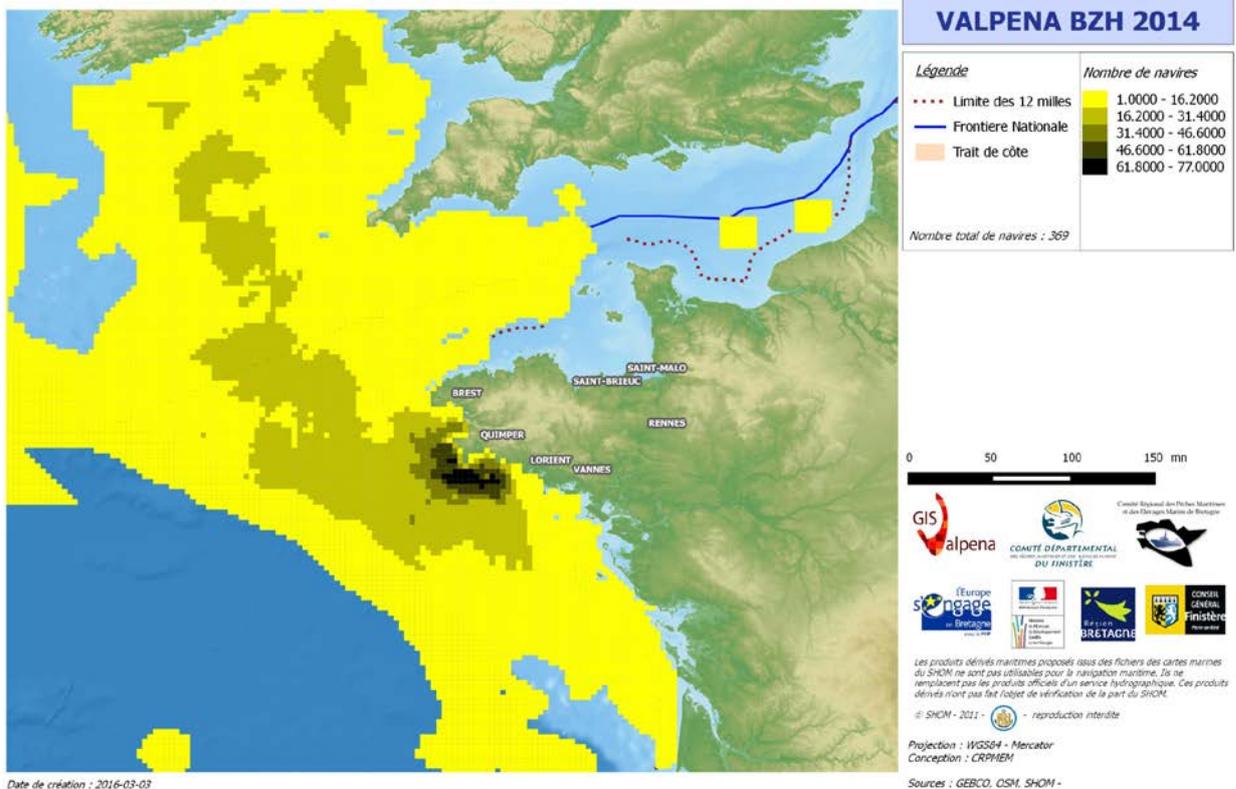
Pour chaque navire, en fonction de sa taille, ses quotas, licences, engins ... les zones de pêche vont varier, et seront souvent saisonnières. Ainsi les zones de pêche sont également très étendues. Certains ligneurs travaillent à moins de 10 milles de leur port, d'autres navires exercent du Golfe de Gascogne à l'Ecosse, voire en Atlantique Sud ou en Océan Indien⁴ pour la « grande pêche ».

Navires de pêche en Bretagne en 2013



Source : CCI Quimper Cornouaille - 2015

Zone de pêche des navires immatriculés dans le Pays de Cornouaille

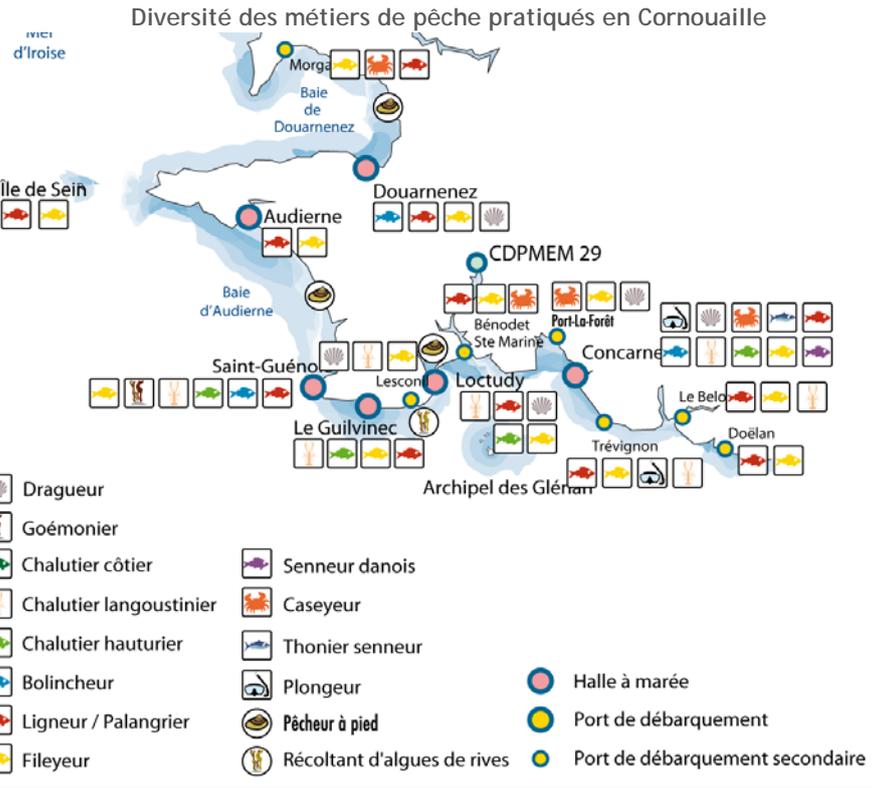


Source : CRPMEM 2016

⁴ Une flotte de 15 navires, des armements CFTO et Saupiquet, est immatriculée à Concarneau. Ils ciblent le thon tropical (100 200 T capturées en 2014). Ils génèrent de l'activité pour entreprises des secteurs connexes basées en Cornouaille. De même, une grande partie des marins qui travaillent à la grande pêche vivent en Cornouaille.

Au-delà du nombre de navires, la Cornouaille est le pays breton qui compte la plus grande diversité de métiers dans ses ports :

- les hauturiers, qui ciblent notamment la lotte et la raie
- les bolincheurs qui ciblent le poisson bleu très présent dans les eaux côtières de Bretagne sud (maquereaux, sardines, chinchards),
- les chalutiers langoustiniers qui travaillent sur la grande vasière
- Les petits métiers (ligne, casier, filet, drague à coquille) représentés sur chaque port.
- La Cornouaille compte 2 goémoniers (métier plutôt caractéristique du Finistère nord)



Source : Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins du Finistère

Le modèle artisanal domine pour la petite pêche et la pêche côtière en Cornouaille. Sur le segment des chalutiers hauturiers, près de 2/3 des navires font partie d'armements organisés (détenant plusieurs navires) : armement Bigouden, La Houle, Hent Ar Bugale et l'armement coopératif Arcobreizh (sa flotte se répartit sur toute la Bretagne). Ils assurent une part majeure des apports sous criées.

Une fuite problématique des navires, et des quotas associés

On assiste à une perte importante des navires de pêche hauturiers de Cornouaille, lors des départs en retraite de patrons pêcheurs. Il y a un réel besoin de maintenir la flottille sur le territoire : en favorisant la mise en réseau et l'accompagnement des cédants et repreneurs. Cet enjeu qui nécessite un travail de terrain a été souligné par la démarche Axe 4 du FEP, et doit trouver des solutions opérationnelles à une échelle pertinente au plus vite pour conserver les quotas, les capacités de production en Cornouaille.

Un nécessaire renouvellement de la flottille

Côté outil de travail, la modernisation de l'outil de travail est un facteur de préoccupation. La part des navires de plus de 30 ans a augmenté, passant de 37 à 54% depuis 2007. Outre le fait que le confort qu'elle offre aux équipages ne contribue pas à renforcer l'attractivité du métier, cette flotte vieillissante s'avère énergivore, peu rentable (dépendance au gasoil, coûts d'entretien), et peu sélective.

Malgré la nécessité de renouveler la flotte, et de répondre à l'enjeu de reprise/transmission des entreprises de pêche, les acteurs (en particulier les armements individuels) se retrouvent face à des capacités d'investissement limitées.

Les chalutiers hauturiers, dont le prix d'achat neuf est de 3 à 5 millions d'euros, sont particulièrement affectés. Sans repreneurs en Cornouaille, 13 navires de la flottille hauturière ont été vendus hors Cornouaille en 2014, à des acquéreurs extérieurs convoitant la captation des quotas.

Quelques solutions comme le regroupement d'entreprises artisanales, les sociétés locales d'investissement, la mobilisation de capitaux privés locaux, peuvent apporter des réponses à cette problématique⁵.

Les bons résultats d'exploitation des armements en 2014 et 2015 (bonne valorisation des captures, et coût du gasoil en baisse) laissent présager de quelques projets de navires neufs et de reprises de navires à court terme.

⁵ Pistes évoquées lors de la conférence organisée par Pesca à Penmarc'h sur la reprise – transmission des entreprises de pêche en 2013 dans le cadre de l'Axe 4 du FEP.

Les entreprises de pêche travaillent dans un cadre très contraint, celui de la **Politique Commune des Pêches** (PCP). Ses orientations concernent en priorité la gestion des pêches et la conservation de la ressource. Une des mesures phares est celle des droits à pêcher, mis en place dans les années 90. Liés à l'état des stocks de poissons, ils font l'objet de décisions annuelles, qui influent très fortement sur l'activité des pêcheurs.

Plusieurs mesures environnementales influencent par ailleurs l'actuelle PCP. On évoquera :

⇒ Le développement des aires marines protégées (AMP). Dans le golfe de Gascogne, cela devrait impacter les activités de chalutage de fond d'une partie de la flotte de Cornouaille. De même l'analyse des interactions pêche et milieu, en réflexion actuellement dans la zone Natura 2000 en mer des Glénan, pourra modifier le travail des dragues sur le maërl, ou d'autres arts trainants.

⇒ L'obligation de débarquement de toutes les captures sous quotas (y compris celles n'ayant pas la taille requise), nécessite un accompagnement à la pêche durable, et une évolution du modèle de pêche.

Les pêcheries mixtes (chalut) sont fortement représentées au sein de la flottille de Cornouaille. Ces métiers sont ceux pour lesquels l'adaptation à l'obligation de débarquement sera la plus complexe.

La profession (OP, CDPMEM, ...) travaille sur des engins plus sélectifs (réflexions démarrées depuis de nombreuses années) ; le comité des pêches a notamment mené une campagne pour démontrer le taux de survie des langoustines rejetées en mer.

Au-delà de cette approche de l'environnement au travers de la PCP, il convient de rappeler que l'atteinte d'une bonne qualité du milieu marin reste un enjeu déterminant pour la pérennité de la profession.

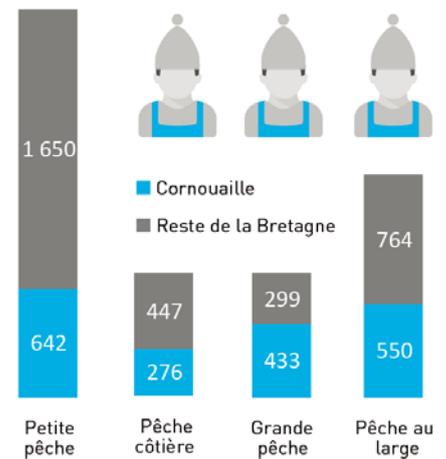
Un tiers des marins bretons est basé en Cornouaille

Près de 2 000 marins sont enregistrés dans les quartiers maritimes cornouaillais. Ils pèsent pour 14% des effectifs nationaux, et plus du tiers des marins bretons.

Un tiers d'entre eux travaille en petite pêche (sorties de moins de 24 h), et pour un quart en pêche au large (navires hauturiers).

On observe une hausse de la part des moins de 30 ans depuis 2007, qui ne suffit pas encore à renouveler les générations. Depuis quelques années, un certain nombre de jeunes sont devenus patrons, tous types de pêche confondus.

Le lycée professionnel maritime du Guilvinec forme une part conséquente des marins embarqués en Cornouaille. Le lycée propose des formations en contrats pro et en apprentissage, ce qui permet de faire le lien entre le lycée et le monde professionnel (25 jeunes en formation travaillent au sein d'armements cette année). Plusieurs actions de promotion des métiers sont réalisées par le lycée et d'autres acteurs. Malgré cela les formations ne sont pas remplies, à titre d'exemple la formation CAP matelot qui dispose de 12 places accueille 9 élèves pour l'année 2015-2016.



Effectifs de marins en 2014 par genre de navigation

Source : DIRM NAMO 2015

Selon les professionnels, les métiers de la petite pêche, avec des sorties en mer courtes, semblent plus attractifs pour les jeunes. Cette image idéalisée se fait au détriment de la pêche hauturière, pour laquelle certains navires font face à des problématiques d'emplois non pourvus. Toutefois, de jeunes armements ont réussi à répondre aux nouvelles attentes sociétales et n'ont pas de problèmes de recrutement.

Enjeux :

Modernisation de la flottille pour des navires plus rentables, et adaptés aux attentes des équipages

Suivi, anticipation et accompagnement à la transmission et reprise des entreprises de pêche, en particulier sur la composante hauturière

Atteinte des objectifs environnementaux de la Politique Commune des Pêches, en particulier en matière de sélectivité et de limitation des impacts sur les milieux de production.

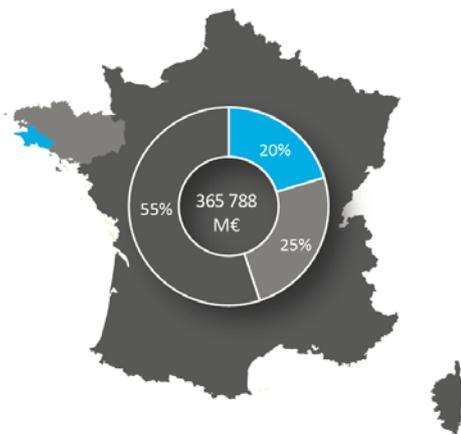
Valorisation et soutien aux savoir-faire, vitaux pour la pérennité de la filière.

Ports de pêche

Les ports de pêche concentrent un nombre variable de fonctions : ce sont *a minima* des lieux d'abri, ils peuvent aussi être lieu d'armement des navires, de commercialisation, de transformation, d'accueil du tertiaire (OP, gestion, logistique ...). Les ports, en particulier ceux dotés d'une halle à marée, ont un rôle fondamental dans l'aménagement du littoral. Dans la plupart des communes disposant d'une halle à marée, la filière pêche représente une fonction socioéconomique primordiale⁶.

En Cornouaille, on distingue des ports considérés comme points de débarquement et qui accueillent quelques navires de pêche (qui cohabitent souvent avec la plaisance, parfois la conchyliculture) ; et 6 ports dotés d'une criée, dont 3 sont situés en pays bigouden.

La gestion de ces 6 ports est actuellement concédée à la CCI de Quimper Cornouaille par le Conseil Départemental du Finistère, jusque fin 2017. Cette organisation pourrait évoluer avec l'application de la loi NOTRe en 2016, et des nouvelles délégations de service public fin 2017.



Valeur des débarquements sous criées en 2015 en millions d'€
Source : Les données et bilans de France AgriMer 2016

Ces criées totalisaient 39 359 tonnes de production (52 925 T en comptant les débarquements hors criée) en 2015, avec un prix moyen à 3,42 €/kg. Cela pèse pour 20 % de la pêche fraîche nationale et 45% des ventes sous criées bretonnes en valeur.

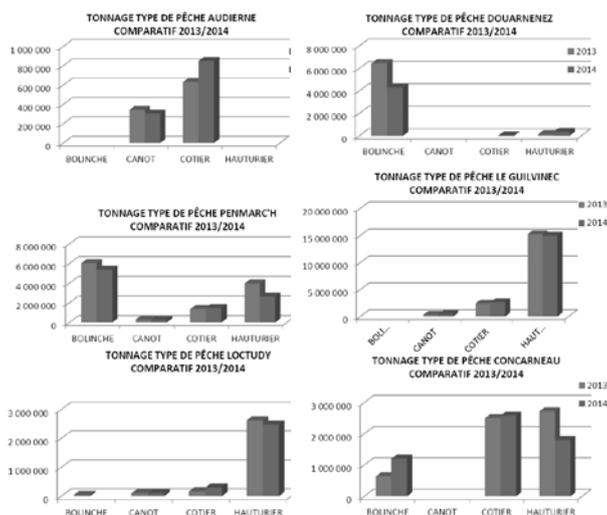
Les apports se concentrent plus fortement sur les criées du Guilvinec (1^{ère} criée nationale en valeur), Concarneau, Saint-Guénoël Penmarc'h et Loctudy.



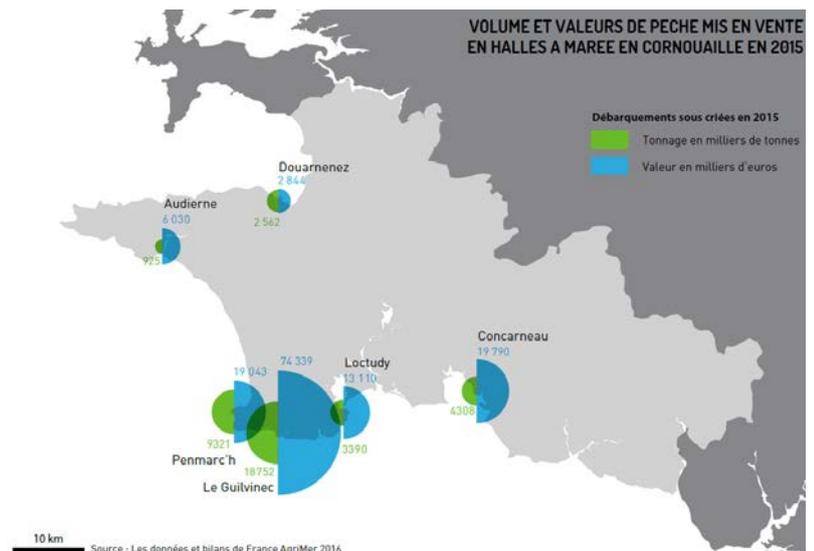
Valeur des débarquements sous criées en 2015 en millions d'€
Source : Les données et bilans de France AgriMer 2016

Les ports de Cornouaille se distinguent par la qualité et la fraîcheur des débarquements. Les principales espèces commercialisées sous les criées de Cornouaille sont la baudroie, la langoustine, la sardine, la cardine, l'églefin, le bar⁷.

Chaque criée, en lien avec le profil des navires qui y débarquent, est spécialisée sur un certain type d'espèces, au prix de vente plus ou moins élevé :



Source : CCI Quimper Cornouaille - 2015



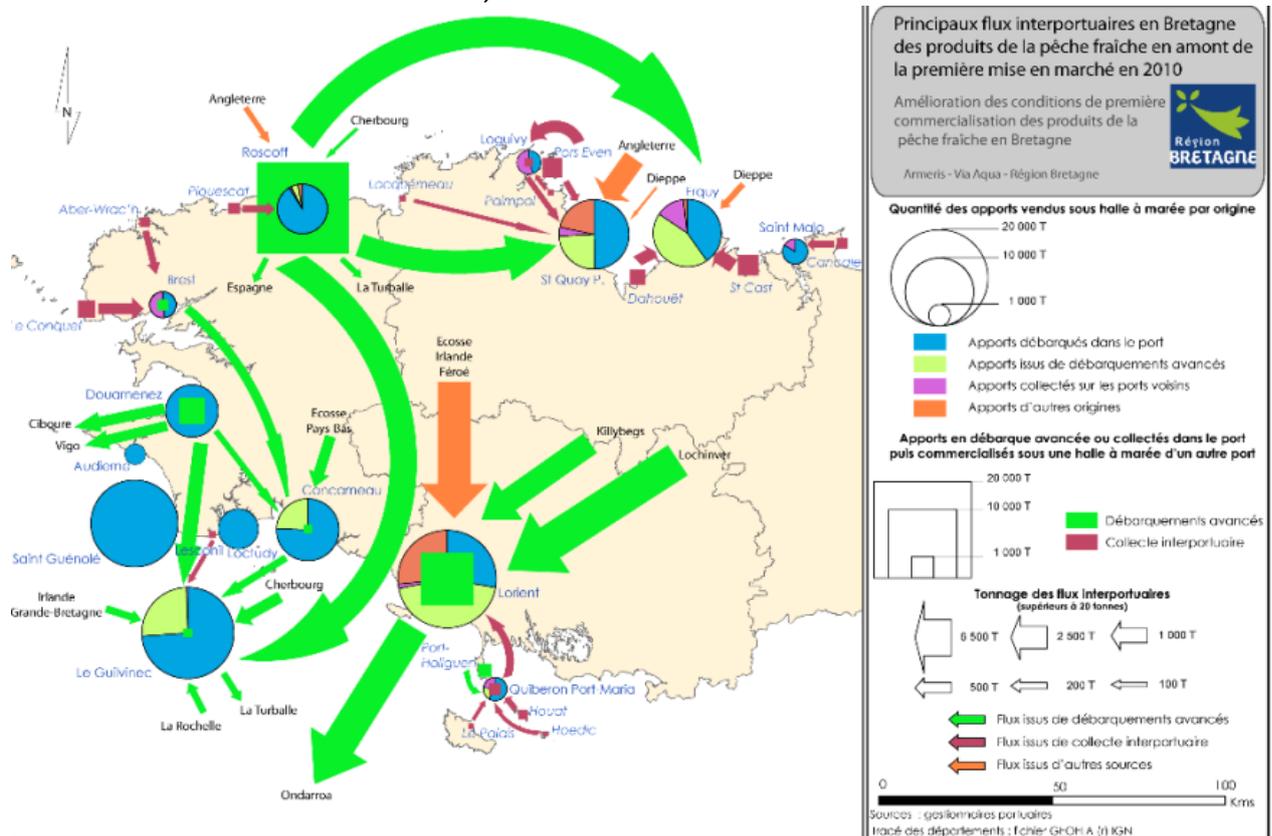
Source : Les données et bilans de France AgriMer 2016

⁶ Paragraphe extrait du Plan d'Action Régional Pêche et Aquaculture, Région Bretagne, 2007

⁷ Principales espèces en valeur – données 2014 – CCI Quimper Cornouaille

Les ports sont assez spécialisés et complémentaires. Les apports proviennent majoritairement de la pêche hauturière au Guilvinec et à Loctudy (cf. graphes ci-dessous); de la bolinche à Douarnenez et Saint-Guérolé, de la pêche côtière/canots à Audierne et de la pêche côtière/ bolinche à Concarneau (les apports de la pêche hauturière s'étant arrêtés en 2015 avec le désengagement de l'armement hauturier concarnois Dhellemmes). Le port de Concarneau reste une place forte de la marée.

De nombreuses espèces vendues dans les criées de Cornouaille arrivent de « bases avancées » par la route, Roscoff notamment. De même, les mouvements sont aussi importants entre criées de Cornouaille. Les ports de Cornouaille jouent aussi ce rôle de base avancée, de Douarnenez vers l'Espagne notamment, comme l'illustre la carte suivante (NB : les données de cette carte datent de 2010).



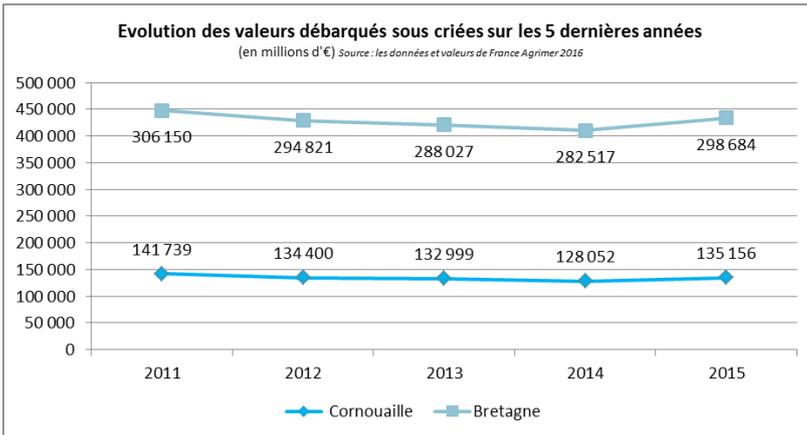
Après une période de forte diminution des flottes et des apports des années 90 à la fin des années 2000, en lien avec les mesures réglementaires mises en place pour arrêter les surcapacités (quotas, freins à la construction neuve, plans de sorties de flotte jusqu'en 2010, ...) l'activité tend à se stabiliser.

Ces baisses d'approvisionnement, concomitantes à des investissements importants dans les criées⁸ ont fait évoluer les infrastructures portuaires en Cornouaille : fermeture de la criée de Lesconil, arrêt de certaines ventes sous criées.

Globalement, les tonnages débarqués sous criées diminuent, passant de 50 600 T (2010) à 39 359 T⁹ (2015). Cette diminution est plus marquée à Douarnenez, Saint-Guérolé et Concarneau. Les tonnages sont stables ou en légère hausse au Guilvinec, à Loctudy et Audierne depuis 5 ans.

⁸ Second « paquet hygiène » de 2007

⁹ Données : DDTM du Finistère

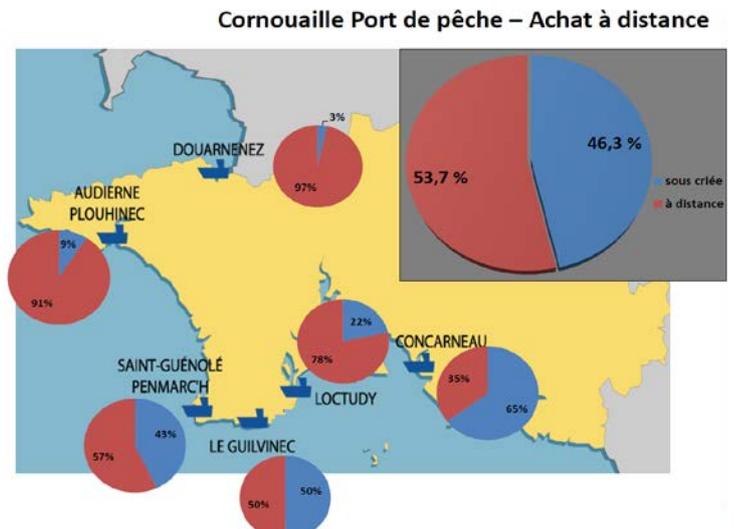


En parallèle, on observe une augmentation du prix de vente moyen, qui s'explique en partie par l'attractivité des places de marché cornouaillaises, qui bénéficient d'une image « pêche fraîche et diversifiée » et d'un tissu de mareyage reconnu pour son savoir-faire.

Evolution majeure qui constitue une véritable opportunité pour un territoire hyper-périphérique, la vente à distance a été généralisée à toutes les criées, ce qui permet aux acheteurs d'être présents simultanément à plusieurs ventes. Dans certaines criées, les ventes à distance atteignent plus de 90% des achats. Le nombre d'acheteurs sous criée en Cornouaille est en hausse avec 24 nouveaux acheteurs en 2015 soit un total de 227 acheteurs.

Pour faciliter les opérations de vente à distance, renforcer l'attractivité des places de marché, la CCI travaille avec les acteurs portuaires pour homogénéiser les opérations de tri entre les différentes criées.

Au-delà des criées, une petite part des débarquements des pêcheurs est directement vendue aux consommateurs sur des étals de vente directe partagés : cela se pratique sur les ports de Doëlan, du Bélon, de Trévignon, avec des aménagements dédiés depuis les années quatre-vingt ; et à Lesconil (étals installés de façon temporaire, dans l'attente du réaménagement de la criée). Ce mode de commercialisation représente une part significative des revenus des pêcheurs (le reste étant vendu sous criée). Il répond aux attentes de certains consommateurs, et contribue à l'animation et à l'attractivité touristique de ces ports. D'autres pêcheurs ou conjointes collaboratrices vendent aussi sur les marchés ou d'autres emplacements dans les centre villes comme à La Forêt-Fouesnant et Clohars-Carnoët.



Enjeux :

- Renforcement des synergies interportuaires
- Maintien des apports par les navires de Cornouaille et navires externes, en particulier sur le segment hauturier
- Confortement de l'attractivité des places de marché : qualité du tri, traçabilité ...
- Adaptation du niveau de service des ports à l'évolution des flottilles, entre une réponse exhaustive aux besoins et une nécessaire rentabilité pour le gestionnaire
- Valorisation du foncier portuaire pour accompagner la dynamique des activités maritimes
- Mise en œuvre de l'obligation de débarquement de toutes les captures sous quotas dans les ports pour permettre une valorisation (hors alimentation humaine pour les captures sous-taille - filière distincte)

Le complexe portuaire cornouaillais, qui inclut la 1ère criée française en valeur (Guilvinec), représente la 1ère place de pêche fraîche en France. L'activité de pêche en Cornouaille se caractérise par sa diversité : petite pêche, pêche au large ..., et emploie près de 2 000 marins. Le tiers est à la petite pêche, avec des effectifs stables sur ce segment d'activité. En parallèle, les hauturiers (le quart des effectifs de marins) génèrent la grande majorité des apports sous criées, mais voient leur flottille diminuer. Autour de cette activité de pêche, un tissu territorial dense d'entreprises de mareyage s'est développé, et constitue aujourd'hui un savoir-faire reconnu.

Activités amont : secteur de la construction réparation et maintenance navale

Avant d'évoquer les autres productions halieutiques et la partie aval, il convient de rappeler que les entreprises de pêche génèrent une activité importante pour le tissu économique local. Cela concerne les chantiers navals, dont le savoir-faire est reconnu bien au-delà de la Cornouaille. Mais aussi des équipementiers (fabricants de filets, câbles, coopératives (équipement, avitaillement en carburant), électronique, nourriture embarquée ...). Ce secteur d'activité représente environ 1 200 emplois en Cornouaille.

Au pôle construction navale de Concarneau, les entreprises ont largement diversifié leurs marchés au-delà de la pêche. Pour autant cette activité reste majeure, en particulier sur la maintenance. Comme l'illustrent les mouvements effectués sur le terre-plein du port par la SEMCAR : 50 % des navires traités en 2014 étaient des navires de pêche.

Les quelques entreprises de pêche ayant des projets de navires neufs en France (Bretagne, mais aussi Vendée, Normandie, Méditerranée ...) font régulièrement appel à des chantiers et bureaux d'études de Cornouaille comme Piriou, Gléhen, Plastimer, Coprexma ...

LES AUTRES ACTIVITES DE PECHE

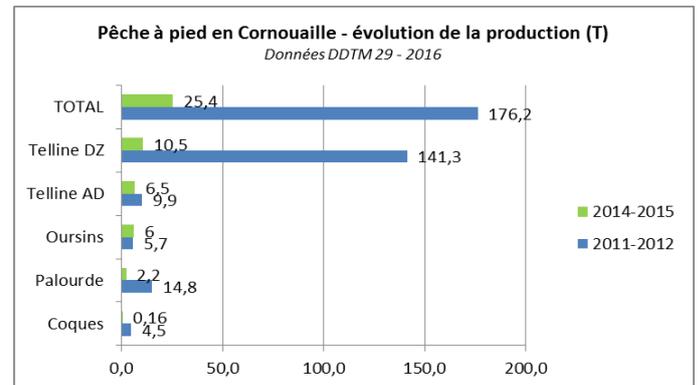
Pêche à pied

Pour exercer en pêche à pied, les professionnels doivent justifier d'un permis national et d'une licence délivrée par le Comité Régional des Pêches, à l'échelle du département. C'est une profession qui peut être assez mobile. 72 pêcheurs à pied exercent dans le Finistère. Ils sont 360 au niveau régional et assurent le quart de la production nationale.

Les productions phares en Bretagne sont la telline et la palourde, on les retrouve en Cornouaille. Les principaux gisements exploités sont : les baies d'Audierne et de Douarnenez pour la telline et la Rivière de Pont L'Abbé pour la palourde.

Une petite quarantaine de professionnels ont exercé en Cornouaille sur la campagne 2014-2015, principalement en baie de Douarnenez sur la telline.

En raison de la raréfaction des ressources (tellines et palourdes) observée depuis plusieurs années (cf. ci-contre), le nombre de pêcheurs a diminué, et plusieurs d'entre eux se sont engagés sur la voie de la diversification.



Les zones de pêche sont classées en B au plan sanitaire, ce qui nécessite une purification des coquillages avant-vente. Les professionnels travaillent avec des grossistes équipés. Ils commercialisent plutôt dans le sud de la France, en Espagne et Italie pour la telline, avec des cours très intéressants. La demande existe mais c'est la ressource qui fait défaut à l'heure actuelle.

Cette profession est peu connue en Cornouaille. Pratiquée sur l'estran, elle cohabite avec la pêche à pied récréative, ce qui peut générer des conflits d'usage. Un programme LIFE est en cours sur le sud Finistère, porté par l'Agence des Aires Marines Protégées. Il vise à améliorer les pratiques des pêcheurs de loisir pour pérenniser la ressource. Sur la rivière de Pont-L'abbé, la démarche GIZC Ouest Cornouaille, avec le soutien de l'Axe 4 du FEP, a permis la mise en place de panneaux d'informations sur cette activité. Enfin, dans certaines zones Natura 2000 à enjeu ornithologique fort, des mesures de gestion spécifiques sont mises en place pour canaliser les accès à l'estran (baie d'Audierne).



Enjeux :

Gestion et préservation de la ressource : amélioration et diffusion des connaissances, anticipation

Cohabitation avec la pêche de loisir : gestion concertée de la ressource, sensibilisation



Drague à telline



Tellines



Dulse



Kombu breton

Photos: Le Télégramme, CDPMEM 29, DOCOB N2000 en mer Roches de Penmarc'h

Récolte d'algues de rive

La récolte d'algues de rives est pratiquée depuis l'estran, et requiert des autorisations de la part des services de l'Etat. Le statut de récoltant d'algues de rives est en voie d'être reconnu. La gestion de la ressource sera directement dévolue au CCRPMEM¹⁰. Un module de formation sur la gestion durable de la ressource sera mis en place, afin de ne pas avoir de récoltant qui puisse pratiquer sans formation préalable.

La production nationale se concentre en Bretagne avec environ 6 000 T récoltées annuellement, dont plus de 60% dans le Finistère par 50 professionnels et environ 300 récoltants occasionnels. Le Trégor et le nord Finistère concentrent la biomasse d'algues la plus importante.

Côté Cornouaille on estime à une dizaine le nombre de récoltants, auxquels il faut ajouter les récoltants occasionnels qui interviennent pour le compte d'entreprises de transformation. Ce métier est l'un des plus féminisé des métiers de la pêche (23% de femmes dans la profession au niveau régional). La production est estimée à environ 5% des tonnages régionaux.

La zone de récolte va de la baie d'Audierne à Trévignon, et se concentre en pays bigouden sud. La Cornouaille accueille une diversité d'espèces intéressante et complémentaire pour certaines, de ce que l'on peut trouver dans le nord Finistère, notamment sur la Nori dont 50 % de la récolte nationale est faite en Cornouaille. Les débouchés des récoltants d'algues de rives sont variés et ne manquent pas : vente aux industriels de la transformation ; ou transformation pour de la vente directe en algues alimentaires, algues de décoration, R&D applications en pharmaceutique ou cosmétique.

Pour la profession, les enjeux concernent le suivi de la biomasse. Il va permettre de mettre en cohérence la biomasse disponible avec les autorisations de récolte. Pour 2016, les demandes d'entrée dans la profession sont élevées (20 demandes en plus pour 2016 en Bretagne). Une étude de suivi de la biomasse a démarré en mars 2016, portée par le CRPMEM, avec le soutien de la Région.

Autre tendance, le développement de la partie aval de l'activité (transformation) opérée par les récoltants qui assurent ensuite la vente directe et peuvent ainsi améliorer leurs revenus, sur ce marché de niche mais qui connaît un développement important actuellement. Certains sont intéressés par un outil de transformation mutualisé.

Enjeux :

Gestion durable de la biomasse (suivi, formation) et qualité des écosystèmes littoraux

Installation de jeunes professionnels

Valorisation des productions

¹⁰ Comité régional des pêches et des élevages marins

CULTURES MARINES

Conchyliculture

La conchyliculture désigne l'élevage de coquillages. Ces cultures marines se font sans intrants (nourriture notamment), à la différence des activités piscicoles. L'activité est donc très dépendante des capacités trophiques du milieu et des pollutions diverses. Cette profession connaît, depuis ses débuts, des cycles de crises, et s'adapte continuellement. Depuis 2008, les mortalités sur les huîtres ont généré une forte baisse de la production, malgré une hausse des prix moyens pour tenter de compenser les pertes en volume, l'emploi ostréicole a été fortement affecté.

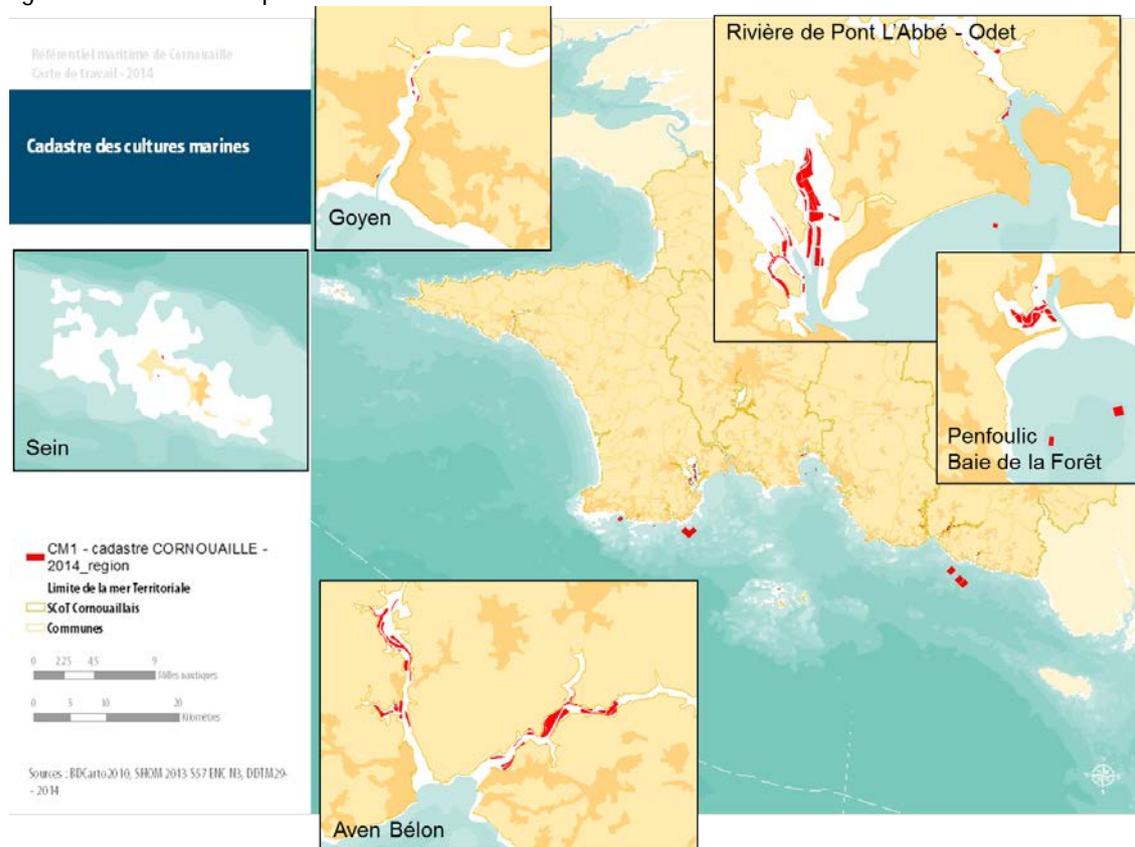
La Bretagne occupe une place majeure au plan national en terme de production, avec près de 30% des tonnages nationaux. La Cornouaille représente le cinquième des emplois du Sud Bretagne, sur une emprise relativement limitée, comme on le voit au travers de ces quelques chiffres clés.

Territoire	Production (T)	Surface des concessions	Emplois	Année de la donnée
France	161 000	15 520 Ha	17 000 (8 754 ETP)	2012
Bretagne	46 300	8 184 Ha	4 034 (2 000 ETP)	2012
Bretagne Sud	11 300	5 900 Ha	1 752 (1035 ETP)	2012
Cornouaille	1 600	328 Ha*	487 (197 ETP) <i>En baisse</i>	2012 (2006-2012 pour la production)

La conchyliculture pèse pour 197 emplois directs équivalent temps plein en Cornouaille en 2012 selon le CRC Bretagne Sud.

La production conchylicole de Cornouaille pèse donc peu dans la balance de la Bretagne Sud, face au Morbihan, où est basée l'interprofession. Cet éloignement est pénalisant pour les entreprises du secteur, en particulier sur l'Ouest Cornouaille où il n'y a pas de structuration et donc de représentants officiels dans les instances.

Les deux principaux bassins de production en Cornouaille sont la Rivière de Pont L'Abbé et le secteur Aven-Bélon. Les concessions figurent sur la carte qui suit :



La quasi-totalité de la production se fait en terrain découvrant (exceptées des moules sur filières en baie de la Forêt et rivière de l'Odet). Les profils d'activité et donc des établissements sont assez variés :

- **Bassins Aven - Bélon** : il s'agit d'un célèbre site de production (avec l'huître « plate du Bélon »). On compte les 2 plus grosses entreprises d'huîtres au plan national (Cadoret, Thaëron). Ils opèrent à la fois une activité de production, et de négoce. Les établissements purifient avec leurs propres outils. Leurs marchés sont divers, y compris à l'international.
- **Autres bassins plus à l'ouest** : l'activité est plus « éclatée » (sur les sites de la Rivière de Pont L'Abbé, Penfoullic, Sein ...). Les établissements sont plus petits, la dynamique est plus récente. La production est assez diversifiée : coques, palourdes, huîtres, moules mais aussi algues. On compte donc davantage de TPE, qui revendent principalement à des grossistes agréés pour la purification et l'expédition des coquillages.

Il s'agit soit de conchyliculteurs équipés, soit de viviers axés sur le négoce des produits. Les débouchés restent plus locaux que ceux des grosses entreprises du Bélon. Afin de limiter le nombre d'intermédiaires avant la vente au consommateur, d'améliorer ses revenus et de pouvoir mettre en avant la provenance des productions, la profession serait intéressée par un local pour purifier les coquillages.

En ce qui concerne les **milieux de production**, la plupart des sites ont un classement sanitaire B¹¹ pour les bivalves filtreurs (huîtres, moules), y compris pour une des zones de production en eau profonde (ce qui est plutôt rare, ces zones étant en général en A). En termes d'évolution, plusieurs bassins de production ont connu une reconquête de la qualité des eaux: Goyen, Rivière de Pont L'Abbé, Odet. Cela a permis le redéploiement des concessions et donc l'activité d'un certain nombre de professionnels. L'estuaire le plus dégradé jusque fin 2015¹² était celui de la Laïta, toutefois le nouvel arrêté de 2015¹³ le classe en B ce qui pourrait permettre l'installation d'entreprises sous réserve de concessions et établissements à terre disponibles.

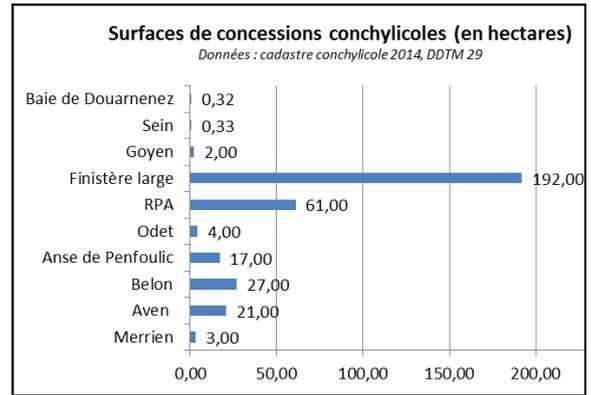
Le territoire est désormais maillé de SAGE approuvés ou en cours de l'être. Ils intègrent cet enjeu de la qualité microbiologique de l'eau, avec des actions sur l'assainissement ou l'agriculture. Reste un enjeu lié aux **problématiques de microalgues toxiques**, qui génèrent des fermetures pénalisantes pour la profession, pour lequel il y a moins d'actions correctrices. Une des difficultés des professionnels en Cornouaille est aussi de se rendre disponibles pour peser dans ces instances qui veillent à l'amélioration de la qualité des eaux.

L'**ensablement** des rias réduit progressivement la superficie des concessions exploitables, avec un cadastre déjà peu optimisé. Des possibilités de développement existent donc dans les estuaires.

En termes de transmission des entreprises, en Cornouaille, le changement de génération est plus marqué que sur le reste de la Bretagne Sud. On assiste à une concentration des entreprises en Bretagne sud, avec des surfaces de plus en plus importantes par établissement. Cela peut poser des difficultés pour la transmission. Les banquiers intègrent le risque et il est nécessaire de garder des entreprises de taille limitée pour atténuer ce risque.

Enjeux :

- Représentation des professionnels dans les instances territoriales, formation des futurs cadres de la profession
- Mutualisation d'un outil de purification pour accroître les revenus des professionnels non équipés
- Qualité de l'eau et interaction avec les bassins-versants (enjeu particulier sur les phytoplanctons toxiques)
- Accès aux concessions (dans un contexte d'ensablement des estuaires et d'un cadastre peu optimisé), y compris en eaux profondes
- Installation des jeunes - transmission des entreprises



NB : la quasi-totalité des surfaces de production en eaux profondes (Finistère Large), est dédiée à de l'algoculture - traitée dans le chapitre suivant.

¹¹ Qualité de l'eau qui nécessite une purification des coquillages dans un établissement agréé, avant la vente au consommateur, à la différence d'un classement en A permettant une commercialisation directe.

¹² Classement en C nécessitant un repavage de longue durée

¹³ Arrêté préfectoral n°2015352-0029 portant classement de salubrité et surveillance sanitaire des coquillages vivants dans le département de Finistère

Algoculture

L'algoculture désigne la culture d'algues. Les algoculteurs de Cornouaille sont des pionniers au niveau national.

Cette activité reste limitée sur le territoire, avec une production annuelle d'environ 50 Tonnes. C'est moins d'1% de la production nationale d'algues qui est faite par les navires goémoniers très concentrés sur le Finistère nord (la Cornouaille accueille toutefois dans ses ports 2 navires goémoniers). Les algoculteurs de Cornouaille ont d'autres activités en parallèle (pêche ou élevage de coquillages, récolte d'algues ...).

On se situe dans une période charnière, plusieurs concessions de production d'algues se développent en Bretagne, pour augmenter la biomasse disponible pour les entreprises (IAA, cosmétique, nutrition santé, bioplastiques ...). De gros programmes de recherche et développement, associant des entreprises majeures des IAA bretonnes se penchent sur cette filière (de la production à la transformation), avec un soutien de la Région au travers du Programme Breizh'Alg. Cette dynamique est récente et peut offrir des perspectives intéressantes. On pressent qu'il y a des potentiels pour des espèces à forte valeur ajoutée.

Sur certains secteurs, les porteurs de projet font face à des difficultés d'acceptation de leur activité en mer, les surfaces étant très supérieures à celles traditionnellement utilisées en conchyliculture. Au-delà des conflits d'usage, d'autres difficultés comme le surcoût d'algues cultivées face à une algue pêchée ou cultivée dans d'autres pays plus compétitifs ; ou la maîtrise de la culture d'algues sur un nombre très limité d'espèces.

La culture à terre, bien que peu développée, peut constituer une piste de développement intéressante, qu'il s'agisse de macro ou micro algues. Une expérimentation d'algoculture démarre sur l'île de Sein dans d'anciens viviers. D'autre part, une entreprise a développé une méthode de production de microalgues d'eau douce sur la commune de Douarnenez, utilisant l'énergie solaire comme apport calorifique.

Enjeux :

Acceptabilité sociétale des projets de concessions en eaux profondes

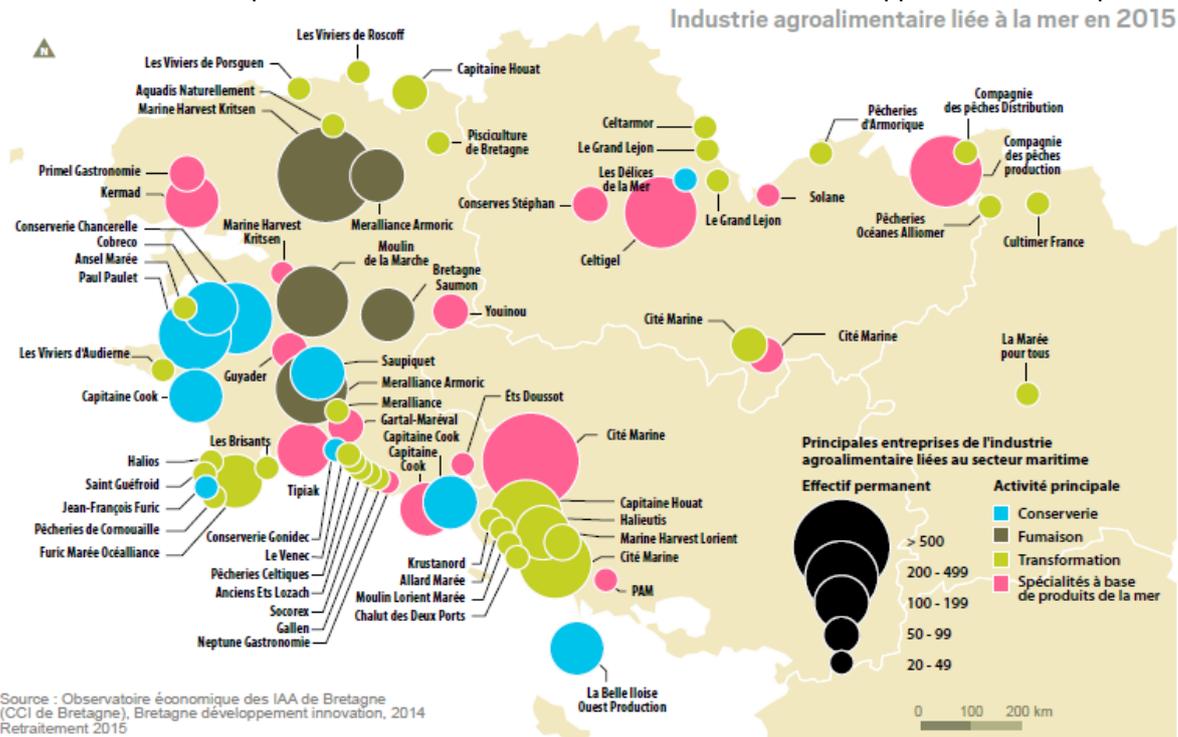
Maîtrise des cultures d'algues locales et d'intérêt commercial

Connaissance sur les débouchés

Développement de la culture en bassins fermés (eau de mer, eau douce)

TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA MER : MAREYAGE, CONSERVERIE, PLATS PREPARES, BIOTECHNOLOGIES MARINES ...

Les activités de transformation des produits de la mer dépendent très majoritairement du secteur alimentaire : mareyage, conserveries, transformation d'algues, fumaison, plats cuisinés... Les biotechnologies valorisent aussi des ressources marines pour des débouchés plus ciblés dans les domaines à haute valeur ajoutée : cosmétique, nutraceutique, biostimulants agricoles, ... Elles représentent environ 2 500 emplois en Cornouaille. Quel que soit le domaine d'application de ces entreprises, la dimension innovation, recherche et développement est très présente.



Voici un aperçu¹⁴ des activités de transformation des produits de la mer de Cornouaille :

Le mareyage

Les professionnels peuvent compter en Cornouaille sur des volumes et une variété de poissons débarqués. Les approvisionnements des mareyeurs vont toutefois au-delà de la Cornouaille en fonction de la demande de leurs clients.

60% des établissements bretons de mareyage sont implantés en Cornouaille, avec 700 salariés en 2015¹⁵. Ces emplois sont historiquement concentrés dans des ateliers de marée autour des principales criées : Guilvinec (267 emplois¹⁶), Concarneau (174 emplois), et sur d'autres pôles plus petits que sont Loctudy, Douarnenez et Penmarc'h. Quelques entreprises s'éloignent des criées, comme Socorex, resté à Concarneau sur une zone d'activité rétro littorale à connotation halieutique.

Les établissements font face à des contraintes fortes de **traçabilité** et de **logistique**. Côté logistique, la Cornouaille est le territoire le plus périphérique de Bretagne et doit tenir les délais les plus stricts pour atteindre en temps voulu les plateformes logistiques qui redistribuent vers les bassins de consommation. Une mutualisation des trajets est opérée par les transporteurs, qui démarrent en Cornouaille avant de charger à Lorient. Pour les mareyeurs, les GMS représentent encore un poids important des ventes. Autre difficulté, la présence sous criées de la grande distribution depuis 2014. C'est une concurrence et un manque à gagner pour les mareyeurs. **Un des enjeux pour la profession, est de trouver d'autres débouchés, plus locaux et davantage axés sur les espèces débarquées sous criées (différentes des**

¹⁴ Inventaire non exhaustif

¹⁵ Source : CCI QC

¹⁶ Dont Furic Marée Océalliance devenu en 2015 Océalliance – Mariteam, groupe leader au plan national. Le pôle breton (Guilvinec) apporte des espèces majoritairement débarquées par les hauturiers pour Océalliance – Mariteam.

attentes de la GMS). Des établissements commercialisent d'ores et déjà le poisson frais en vente directe au consommateur (modèle proche de celui des AMAP), ou à la restauration collective.

Dans ce contexte, on assiste à une **concentration des établissements en Cornouaille**, qui ont souvent un profil d'entreprises familiales. En tendance, les emplois sont à la baisse sur le mareyage ; ils sont assez stables sur le reste des métiers de transformation des produits de la mer.

La conserverie : La Bretagne accueille environ 50% des conserveries de produits de la mer en France. Ces établissements sont presque tous localisés en Cornouaille (en bleu sur la carte précédente).

Historiquement, la filière était totalement connectée aux débarquements de thon et sardines des ports de Cornouaille (Douarnenez, Concarneau, pays bigouden ...) et l'industrie de la conserverie était très développée dans les années 1850, en particulier sur Douarnenez.

Ce secteur d'activité génère aujourd'hui 1 766 emplois salariés en Cornouaille¹⁷. Les entreprises les plus grandes sont Chancerelle (Connétable) et Paulet (Petit navire) à Douarnenez, Capitaine Cook (à Plozévet et Clohars-Carnoët) et Saupiquet (Quimper). Des conserveries de plus petite taille sont implantées en Cornouaille, comme Courtin, JB Océane et Gonidec à Concarneau, la Compagnie Bretonne du Poisson et Océane Alimentaire à Penmarc'h. Les labels, la traçabilité (nom du navire à la boîte), sont des axes porteurs pour ces entreprises, face à la concurrence mondiale sur le poisson en conserve.

La Cornouaille accueille également quelques entreprises de transformation des produits de la mer, dont fumaison de poisson, comme Meralliance (leader sur le marché des poissons fumés à marque distributeur en France). Moulin de la Marche (Châteaulin) et Guyader (Landrévarzec) proposent nombreux produits de la mer, pas seulement en fumaison. Ces entreprises ne travaillent que marginalement des espèces débarquées localement, mais cela reste un axe de développement pour elles. Paradoxalement, on compte peu d'entreprises de fabrication de plats préparés à base de produits locaux en Cornouaille.

Autre domaine de transformation des produits de la mer, celui des **algues**. La Cornouaille compte 2 entreprises pionnières : Marinöe (Plobannalec-Lesconil) et Globe Export (Rosporden). Elles commercialisent principalement en magasins bio, épicerie fines, avec une part d'export importante. Quelques récoltants transforment et commercialisent directement leurs algues. Les acteurs de la « filière » algue sont représentés ci-dessous, avec les activités aval : récolte, pêche et culture, évoqués dans les chapitres précédents.



Les **coproduits de poisson**, qui peuvent représenter 30 à 50 % des volumes de poisson travaillés, sont récupérés en grande majorité par le groupe Saria - Biocéval basé à Concarneau¹⁸. Les débouchés sont principalement les farines et huiles pour l'alimentation animale.

¹⁷ Source : CCI Quimper Cornouaille, 2016

¹⁸ Cette entreprise assure la collecte des coproduits sur un périmètre qui va bien au-delà de la Cornouaille.

Quelques entreprises se sont développées dans le domaine des **biotechnologies marines** en Cornouaille, comme Polaris (Pleuven) qui valorise les Oméga 3 des coproduits de poissons, Yslab (Quimper) également sur ce type de projets et sur la parapharmacie, ou Techsealab (Penmarc'h) jeune entreprise, qui va développer des biostimulants à base d'algues. Elles génèrent une soixantaine d'emploi en Cornouaille et il y a des perspectives de développement de ce secteur d'activité à court terme sur la Cornouaille. Ces entreprises ne travaillent pas nécessairement tous leurs produits avec des matières premières locales, il y a toutefois une tendance à vouloir d'avantage utiliser des ressources locales (algues, eau de mer) et l'image du territoire (qualité de l'eau, espaces naturels, eaux brassées, ...).

Atelier de marée, conserverie, transformation des algues alimentaires, valorisation des coproduits, et biotechnologies en Cornouaille.



Photos : Ouest France, Le Marin, Saria, Le Télégramme

Enjeux :

Maintien des apports sous criées pour conserver ce tissu dynamique de mareyage
 Valorisation des espèces locales et des coproduits
 Optimisation des flux logistiques sur un territoire périphérique
 Diversification des débouchés : circuits de proximité, marchés de niche, innovation
 Valorisation de l'image de la Cornouaille
 Capacité (foncière, immobilière) et réactivité, pour l'accueil et le développement des entreprises
 Difficultés d'approvisionnement en local pour certaines espèces (truite bretonne, algues notamment)

PISCICULTURE MARINE ET CONTINENTALE

La pisciculture désigne l'élevage de poisson. Elle peut s'exercer en mer ou à terre.

La Cornouaille ne compte plus d'élevage de poisson en mer, après quelques expériences de salmoniculture en Baie de Douarnenez. Un projet de salmoniculture en circuit fermé est porté à Tréffiagat.

Quelques piscicultures d'eau douce (3) sont implantées sur des cours d'eau de Cornouaille. Elles génèrent environ 25 emplois et sont dédiées à la production de truites. Une coopérative régionale (Bretagne Truite), basée à Plouigneau) assure le filetage avant commercialisation à des entreprises de transformation, fumage, comme Guyader. Le marché de la truite est reparti à la hausse en 2015 (« crise » du saumon d'élevage, meilleurs valeurs nutritionnelles de la truite) et les transformateurs n'arrivent pas à s'approvisionner en région, alors qu'il existe une réelle demande de la part des consommateurs.

Comme à la pêche, les entreprises ont des difficultés d'image, de recrutement. Les reprises d'établissement sont compliquées. Il existe ainsi quelques « friches » piscicoles en Cornouaille, dont certaines ont été remblayées.

Le mode de production piscicole a fortement évolué ces dernières années, vers un modèle plus durable (circuits fermés, aliments plus sains ...). Mais l'image de cette activité est encore assez négative. Le Finistère bénéficie des savoir-faire en matière de R&D de l'INRA de Sizun, spécialisé sur ces nouveaux modèles aquacoles, et du centre de formation de Bréhoulou (cf. paragraphe suivant).

Enjeux :

Amélioration de l'image de l'activité, pour les jeunes (enjeu de recrutement), et le grand public (acceptation de l'activité)
 Développement de la production durable de truites, pour répondre à la demande du marché

FORMATION, ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE MARITIME

Enseignement, formation

La Cornouaille dispose d'un tissu dense en matière de formation maritime, notamment au service des filières pêche et aquaculture : le lycée professionnel maritime du Guilvinec qui forme principalement des marins-pêcheurs, le Centre Européen de Formation Continue Maritime (Concarneau), qui propose des formations à la pêche et peut proposer des formations continues à façon dans tous les domaines du maritime, y compris sur des besoins locaux.

Côté aquaculture, le lycée agricole de Bréhoulou à Fouesnant dispense un Bac pro et une licence pro en aquaculture (eau douce et modules eau de mer avec Agrocampus Beg-Meil).



Recherche et innovation

Côté recherche - innovation dans le secteur maritime, le territoire bénéficie d'une bonne expertise avec la station de Biologie marine de Concarneau (qui réunit le Museum National d'Histoire Naturelle et Ifremer), ou Agrocampus Ouest Beg-Meil à Fouesnant.

Côté innovation, et mise en réseau des acteurs recherche / et entreprises ; la Technopole Quimper Cornouaille est fortement impliquée dans les activités maritimes. Elle accueille l'antenne ressources biologiques marines du Pôle Mer Bretagne Atlantique, ce qui constitue un atout pour le territoire, en terme de dynamiques de projets collaboratifs innovants en pêche, aquaculture, ... Le cluster lalys et le pôle de compétitivité Valorial contribuent aussi à cette dynamique.

Le territoire s'inscrit dans le Campus Mondial de la Mer, avec une volonté affichée de pouvoir accueillir des entreprises innovantes dans les domaines de la valorisation des ressources marines : aquaculture, poisson, biotechnologies. Plusieurs projets immobiliers / fonciers sont portés par des EPCI du territoire en ce sens.

L'Agrocampus Ouest Beg-Meil a un projet de plateforme collaborative technologie. Elle doit notamment permettre d'accompagner des porteurs de projets aquacoles sur les aspects scientifiques, expérimentaux, formations, formalités d'installation, économie et réglementaire, dans une logique de portail. Des solutions d'accueil d'entreprises sont aussi envisagées sur le site.

Enjeux :

⇒ Formation :

Attractivité des métiers de la mer

Développement du cycle de formation à la pêche (évolutions de carrière, management, environnement marin ...)

⇒ Recherche et innovation :

Mise en synergie de l'activité des centres de recherche avec le tissu économique local

Accueil des entreprises innovantes en aquaculture, biotechnologies ...